

Montréal, le 30 juillet 2021

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes des modifications au Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité
Dossier de la Régie : R-4148-2021**

Maître Cardinal,

Le 19 mars 2021, Hydro-Québec, par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (le Coordonnateur), a déposé une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant l'adoption des modifications au Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le Glossaire).

Le 14 juillet 2021, en suivi de la décision D-2021-069 rendue dans le dossier mentionné en objet, le Coordonnateur déposait les versions française et anglaise du Glossaire.

Par la présente, la Régie informe le Coordonnateur de la présence de coquilles de forme dans les textes du Glossaire. Pour faciliter leur identification par le Coordonnateur, la Régie lui transmet de façon informelle des annotations de ces coquilles identifiées par le personnel de la Régie.

La Régie demande au Coordonnateur de déposer **au plus tard mercredi le 4 août 2021 à 12 h**, les textes révisés des versions française et anglaise du Glossaire.

Veuillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml